



**RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE**  
**LIGUE AURA BADMINTON**  
**SAISON 2024/2025**



Version 21/11/2024

|  |                           |  |  |
|--|---------------------------|--|--|
| Nom du tournoi :                         | BadAss Night              |  |  |
| N° de dossier Poona :                    | 2403830                   |  |  |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | Badminton Club de Voreppe |  |  |
| Lieu de la compétition :                 | Gymnase Arcade à Voreppe  |  |  |

**GÉNÉRALITÉS**

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 25/02 2025 au 25/02 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Olivier Bruno

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Pascal Darré

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

**SÉRIES ET TABLEAUX**

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

|        |        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| SH non | SD non | DH oui | DD oui | Mx non |
|--------|--------|--------|--------|--------|

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

|  |
|--|
|  |
|--|

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

## INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera  individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au  15/02  2025

Le nombre maximum de joueurs sera de  64  par discipline

Une liste d'attente sera établie  pour l'ensemble de la compétition  en cas de surnombre selon les critères suivants :

|                              |
|------------------------------|
| Critère 1 - Date de paiement |
|                              |
|                              |

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :  <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27999>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié  à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau  10 €  2 tableaux  3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera  individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer  en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27999>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :  06/02  2025

La confection des tableaux sera effectuée le :  17/02  2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte  du CPPH

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur restant peut proposer un partenaire sous réserve qu'il ne modifie pas la constitution du tableau.

En cas de forfait, un joueur peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Yonex AS20

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Pour tout volant touchant une structure amovible

Tout volant touchant un câble suspendu sera compté "LET" et tout volant touchant une autre infrastructure du gymnase sera compté ""LET"" au service, deux fois de suite maximum, et "FAUTE" en jeu. Tout volant touchant les panneaux de basket latéraux seront considérés comme "LET".

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

